



## Conseil Municipal du 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 20h, le conseil municipal de la commune de LA JONCHERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marc BOUILLAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/06/2024

Étaient présents : Mesdames Ghislaine MAURIT, Virginie MONNEREAU, Michelle DELETANG, Messieurs Marc BOUILLAUD, Jimmy BARBARIT, Joël RAFIN, Kévin GENTREAU, Dominique BERNARD et Jérôme MALADRY.

Absents excusés : Madame Odile SINKIN, ayant donné procuration à Madame Michelle DELETANG. Monsieur Manuel ROBLIN.

Monsieur Dominique BERNARD a été élu secrétaire de séance.

### Liste des délibérations examinées

#### 2024-06-01 : Prix de vente des six lots du lotissement la Frénaie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de fixer les prix de vente comme suit :

LOT 1 : 410 m<sup>2</sup> : 34 850 €

LOT 2 : 420 m<sup>2</sup> : 35 700 €

LOT 3 : 410 m<sup>2</sup> : 34 850 €

LOT 4 : 445 m<sup>2</sup> : 40 050 €

LOT 5 : 354 m<sup>2</sup> : 31 860 €

LOT 6 : 330 m<sup>2</sup> : 29 700 €

Ces 3 lots bénéficient d'un mur de clôture côté salle des Glycines

Ces prix s'entendent hors frais d'acte.

Les conditions d'attribution des lots seront présentées ultérieurement dans un règlement.

#### 2024-06-02 : Maintenance éclairage public 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de verser la participation demandée, soit 2 310.49 €.

#### 2024-06-03 : participation aux sorties scolaires des écoles d'Angles pour 2023/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accorder aux écoles d'Angles une participation de 20€ par an et par élève domicilié à la Jonchère, concernant les sorties scolaires de l'année scolaire 2023-2024.

#### 2024-06-04 : Participation à l'inscription du transport scolaire pour 2024/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de verser la même participation pour l'année scolaire 2024-2025, participation qui pourra être versée aux familles sur présentation de justificatifs, pour tous les élèves fréquentant les établissements primaires et collèges publics et privés.

#### 2024-06-05 : Indemnités de gardiennage de l'église

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour verser une indemnité de gardiennage de 503.42€ à Madame CAPELLE.

#### 2024-06-06 : Tarif brocante

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif de l'emplacement à 3.00 € le ml.

#### 2024-06-07 : Tarif randonnée

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif VTT à 5.00 € par personne ;

- **FIXE** le tarif pédestre à 5.00 € par personne.

Le Maire,

Marc BOUILLAUD

Le secrétaire de séance,

Dominique BERNARD